

Sauvons
une vie,
sauvons
des idées



Rapport d'activité 2020

PAUSE

PROGRAMME NATIONAL D'ACCUEIL EN
URGENCE DES SCIENTIFIQUES EN EXIL

A stylized graphic in a lighter shade of blue, depicting two human figures from the waist up, facing each other with their arms raised and hands held together. The figures are composed of simple, rounded shapes, and the overall composition is symmetrical.

Le savoir nous rassemble

Dans de nombreux pays, des scientifiques et des artistes ne peuvent exercer librement leur profession et sont contraints à l'exil.

Voilà pourquoi, depuis 2017, le programme PAUSE les soutient afin qu'ils puissent poursuivre leurs travaux.

Par le biais de financements incitatifs, il permet l'accueil de scientifiques et artistes en exil dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France. Il les assiste également dans leurs démarches et accompagne leur insertion professionnelle.

Ils ont contribué à ce rapport d'activité



Qamar Alkwalli, chercheuse
lauréate du programme PAUSE



Sadok Ben Dkhil, Chief
Technical Officer (CTO)
de Dracula Technologies



Farid Chemat, directeur de
l'équipe GREEN de l'UMR
INRAe-Avignon université



Judith Depaule, co-fondatrice
de l'atelier des artistes en exil



Nazifa Faqeryar,
chercheuse lauréate
du programme PAUSE



Marion Gues, responsable
Europe et international
du programme PAUSE



Zakiyatou Oualett Halatine,
chercheuse lauréate
du programme PAUSE



JPG, chercheur lauréat
du programme PAUSE



Pascale Laborier, professeure
de science politique
à l'université Paris Nanterre



Thao Lang, responsable
de formation à l'Association
Bernard Gregory



Laura Lohéac,
directrice exécutive
du programme PAUSE



Vincent Michel, directeur
du laboratoire HeRMA
à l'université de Poitiers



Bintsamu Massamba Mass,
artiste lauréat
du programme PAUSE



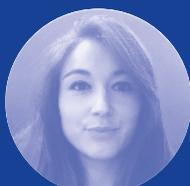
May Murad, artiste lauréate
du programme PAUSE



Souad Odeh, chercheuse
lauréate du programme PAUSE



Marianne Poche, responsable
de l'accompagnement
des scientifiques du
programme PAUSE



Amaryllis Quezada,
responsable de la
communication et du plaidoyer
du programme PAUSE



Stéphanie Samper,
illustratrice



Stéphane Sauzedde,
co-président de l'ANdÉA et
directeur général de l'ESAAA



Sami Youssef, ex-lauréat
du programme PAUSE

Sommaire



Bilan • Chiffres clés • Faits marquants
PAUSE aujourd'hui et les grands événements 2020 - **P. 4**



Rencontres • Échanges • Équipes
Entretiens avec des lauréats ou des ex-lauréats PAUSE
et des partenaires de leur parcours universitaire et
professionnel - **P. 24**



Combat • Engagement • Plaidoyer
La mobilisation du programme PAUSE pour les libertés
académiques : un combat essentiel d'hier, d'aujourd'hui
et de demain - **P. 38**



Ouverture • Perspectives • Avenir
Le programme PAUSE élargit ses horizons en s'ouvrant
aux artistes en exil - **P. 50**



Bilan Chiffres clés Faits marquants



Chapitre 1

Les chiffres clés	p. 6
Les grandes dates du programme	p. 7
L'écosystème PAUSE	p. 8
L'année 2020 vue par Laura Lohéac, directrice exécutive du programme PAUSE	p. 10
2020 en chiffres	p. 13
Budget	p. 14
Les événements	p. 16
Préparer l'après	p. 18
Rebonds	p. 21
Projet RESTRICA : faire résonner les histoires et les récits	p. 22

Les chiffres clés

253

scientifiques retenus

150

pour une nouvelle année

14

appels à candidatures

45 %

de femmes

55 %

d'hommes



35 %

de doctorants



27

pays représentés



35 %

de post-doctorants



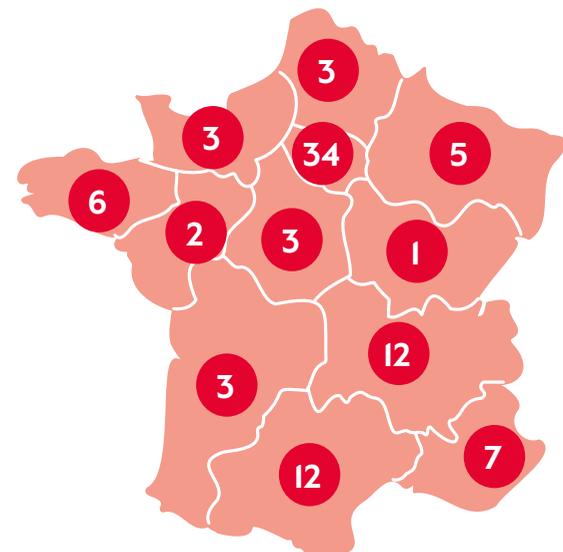
91

établissements mobilisés

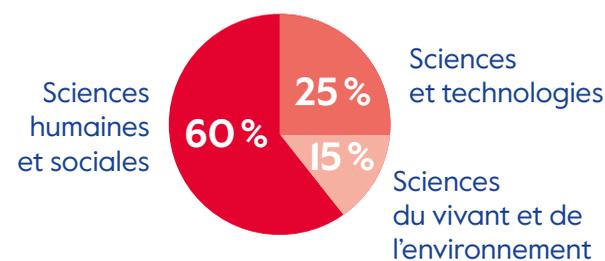


30 %

de chercheurs et enseignants-chercheurs confirmés



Domaines de recherche :



2017

16 janvier 2017

Création du programme PAUSE

Le premier appel à candidatures pour l'accueil de chercheurs menacés est lancé dès le 23 janvier 2017. Il débouche sur l'attribution de subventions pour l'accueil de 25 scientifiques. Le 2 mars 2017, un fonds de souscription est créé sous l'égide de la Fondation de France pour recueillir des dons privés.

2 novembre 2017

Vers une ouverture du programme aux artistes

Une convention est signée entre le ministère de la Culture et le Collège de France, qui héberge PAUSE, en vue d'une ouverture du programme aux artistes ayant une activité d'enseignement-recherche.

2018

1^{er} janvier 2018

Obtention d'un financement du FAMI

Le programme PAUSE bénéficie d'une contribution du Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI), renouvelée jusqu'en juin 2021. Grâce à ce soutien européen, le programme triple son budget et double ses effectifs. Ce financement permet ainsi à PAUSE d'élargir ses missions à l'insertion professionnelle et au plaidoyer.

31 août 2018

Premiers échanges pour la création d'InSPIREurope

Des contacts sont pris entre dix organisations partenaires, dont le programme PAUSE, pour porter et structurer les dispositifs en faveur des chercheurs en danger au niveau européen et appuyer leur développement au sud et à l'est du continent. Cette alliance européenne, coordonnée par Scholars at Risk Europe, donne naissance à l'initiative InSPIREurope en 2019.

2019

19 mars 2019

Déclaration franco-allemande sur les libertés académiques

La ministre adjointe aux Affaires étrangères allemande, Michelle Müntefering, et l'ambassadrice de France en Allemagne, Anne-Marie Descôtes, font une déclaration commune en faveur des libertés académiques. Celle-ci valorise la collaboration entre l'initiative allemande Philip Schwartz et le programme PAUSE et appelle à une mobilisation européenne.

2 octobre 2019

Organisation de Sciences et Arts en Exil

PAUSE propose, à la Gaîté Lyrique à Paris, une rencontre intitulée Sciences et Arts en Exil. Cette soirée est l'occasion de lancer un appel à la mobilisation en faveur des chercheurs et artistes menacés et marque le lancement des actions de plaidoyer du programme.

2020

3 juin 2020

Mesures exceptionnelles Covid-19

Le programme PAUSE met en place des mesures pour limiter les effets du confinement du printemps et de la crise sanitaire sur l'accueil des chercheurs : prise en charge de deux mois de salaire, possibilité de candidater à un financement supplémentaire de six mois pour les lauréats dont les travaux ont été impactés par la Covid-19.

8 juin 2020

Premier forum InSPIREurope

PAUSE organise le premier forum InSPIREurope, réunissant les acteurs engagés dans la défense des libertés académiques et la protection des chercheurs en danger (lire p. 16).

L'écosystème PAUSE

Gouvernance

Comité scientifique d'évaluation — Comité de direction — Comité de soutien

Présidé par l'Administrateur du Collège de France



Directrice exécutive

Laura Lohéac



Équipe exécutive



Partenaires français

Pour favoriser l'accueil des chercheurs accompagnés, des partenariats ont été noués notamment avec :

- > Les ministères de l'Intérieur, de l'Europe et des Affaires étrangères
- > La région Île-de-France
- > La Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR)
- > La Chancellerie des universités de Paris
- > La Cité internationale universitaire de Paris (CIUP)
- > Acc&ss Paris Île-de-France
- > Euraxess, initiative de la Commission européenne, qui accompagne les carrières des chercheurs dans 35 pays
- > Les Centres des œuvres universitaires et scolaires nationaux et régionaux (CNOUS et CROUS)

Programmes partenaires internationaux

Le programme PAUSE a tissé des liens avec plusieurs programmes en Europe et à l'international œuvrant en faveur des chercheurs et artistes en exil.

- > L'initiative Philipp Schwartz de la Fondation Alexander von Humboldt à Berlin
- > Scholars at Risk (SAR) à New York
- > Scholar Rescue Fund (International Institute for Education - IIE-SRF) à New York
- > Artist Protection Fund (International Institute for Education - IIE-APF) à New York
- > The Council for At-Risk Academics (CARA) à Londres

Partenariat avec l'IIE-SRF pour l'accueil de chercheurs en danger

« La coopération entre l'Institute of International Education's Scholar Rescue Fund (IIE-SRF) et PAUSE permet d'accroître le potentiel d'accueil des chercheurs en exil dans les laboratoires français. IIE-SRF octroie des bourses aux scientifiques en danger et les aide à trouver une structure d'accueil. Nos deux programmes cofinancent leur accueil dans des établissements français. En 2020, trois chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales ont ainsi pu être soutenus. L'ouverture prochaine d'une antenne d'IIE-SRF à Bruxelles permettra de renforcer ce partenariat. »

Marion Gues, responsable Europe et international du programme PAUSE



Retour sur l'année 2020



Laura Lohéac,
directrice exécutive
du programme PAUSE

Quel regard portez-vous sur 2020, marquée par une crise sanitaire aussi inattendue que brutale ?

Laura Lohéac : Cette année a été très marquante. Pour tous, mais encore plus pour les personnes en précarité économique, sociale et psychologique. Les lauréats PAUSE en font partie. L'année a donc été éprouvante mais également intense. Face à ces difficultés – et parfois à ces situations de détresse –, nous nous sommes efforcées d'être en-

core plus à l'écoute des chercheurs et des chercheuses accueillis. Nous avons ainsi mis en place très rapidement des mesures exceptionnelles pour leur venir en aide (lire p.13). Nous avons aussi souhaité accélérer la concrétisation de notre projet "Alumni" de mise en relation des anciens lauréats avec les plus récemment arrivés (lire p. 59). Car la crise nous l'a démontré : nous avons plus que jamais besoin de resserrer les liens, mais aussi d'en créer de nouveaux, avec les chercheurs et entre eux.

Quels grands temps forts reprenez-vous de cette période ?

L. L. : Je citerais d'abord un événement : Sciences et Arts en Exil. Il s'est certes tenu fin 2019, mais il a été à l'origine de développements en 2020. Il marque, en effet, l'affirmation de notre volonté d'ouverture aux artistes. Le projet RESTRICA représente également un élément fondateur de cette nouvelle direction.

« Nous avons plus que jamais besoin de resserrer les liens, mais aussi d'en créer de nouveaux, avec les chercheurs et entre eux. »

Autre grand moment : l'organisation en juin du premier forum InSPIREurope, aux côtés d'une dizaine de partenaires européens. Grâce à son format virtuel, près de 300 personnes se sont connectées. Il a été l'occasion d'échanges riches et interactifs, notamment via les ateliers organisés avec les chercheurs et les établissements.

Enfin, je n'oublie pas que c'est toujours un moment fort pour nous quand un lauréat nous annonce une belle nouvelle, qu'elle soit personnelle ou professionnelle. Cela signifie qu'il voit un horizon se dessiner. Ainsi, fin 2020, deux d'entre eux ont été nommés maîtres de conférences, et sur les 84 sorties du programme, 45 ont été positives. Nous en sommes très heureux, car c'est la mission de PAUSE de permettre aux personnes accueillies de rebondir et de se stabiliser dans leur vie.

Quels sont les principaux enseignements des trois appels à candidatures de 2020 ?

L. L. : Le premier, clôturé en janvier, a été plutôt modeste, mais une très forte dynamique a été constatée pour les deux suivants (en mars et septembre), malgré la situation sanitaire. Au final, une centaine de candidatures a été évaluée et 88 projets retenus. Cela ne fait donc que confirmer la forte mobilisation des établissements. C'est également la preuve que les mesures Covid mises en place dès le printemps répondaient à un vrai besoin et qu'elles ont été plébiscitées.

Notons également qu'une tendance se confirme : nous recevons des candidatures de très nombreux pays (25 en 2020), avec l'arrivée cette année de dossiers provenant de pays de l'espace post-soviétique (Ukraine, Biélorussie). Preuve une nouvelle fois que le programme est une caisse de résonance, avec parfois un léger décalage, des évolutions géopolitiques du monde.

2020 : l'année de la maturité pour le programme PAUSE ?

L. L. : Effectivement, nos quatre premières années nous ont permis de prendre du recul et de consolider nos procédures. Que ce soit dans l'accompagnement des chercheurs dans leur installation, dans leurs relations avec leur établissement d'accueil, dans leur insertion professionnelle... Le financement européen du FAMI (Fonds Asile, Migration et Intégration) depuis 2018 a d'ailleurs été un appui sérieux pour nous permettre de nous développer sereinement et d'acquiescer cette maturité. C'est sur ce socle stabilisé que nous sommes désormais à même de nous redéployer sur de nouvelles missions, comme le plaidoyer.

« Le monde académique et plus largement la société ont tout à gagner à s'enrichir des savoirs des chercheurs en exil. »

Sur cette base, quelles sont vos prochaines perspectives ?

L. L. : En 2021, nous aurons à répondre à de gros enjeux. Avec, d'une part, le renouvellement de notre Convention de cinq ans signée entre le Collège de France et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, qui arrive à échéance fin décembre. Ensuite, avec la clôture du financement du FAMl en juin. Cela signifie que nous entrons dans une nouvelle phase de levée de fonds.

« Les lauréats PAUSE ne cessent de nous inspirer en démontrant chaque jour leur capacité à rebondir et à transformer une expérience difficile en force et en nouvel espoir pour l'avenir. »

Mais ces enjeux ne nous empêchent pas d'avoir des projets. Au contraire ! L'ouverture aux artistes sera encore un travail de longue haleine. Il se poursuivra dans les prochains mois.

Autre ambition : valoriser davantage le contenu scientifique du programme pour mettre en lumière la spécificité des publics accueillis, par exemple en organisant des rencontres régulières.

Nous avons la chance de disposer d'un vivier de 200 chercheurs, c'est-à-dire 200 thèmes de recherche, disciplines, approches diverses... Le monde académique et, plus largement, la société ont tout à gagner à s'enrichir de leur expertise. Créer ces ponts est un défi totalement en phase avec notre mission, qui vise aussi à changer les représentations sur les migrations et l'exil.

Sur quels atouts pourrez-vous compter pour relever ces défis ?

L. L. : Sans aucun doute notre mobilisation collective, qui ne s'est jamais démentie depuis quatre ans : celle de notre équipe – dynamique, créative et pleinement engagée – mais aussi celle de tous nos partenaires, des établissements d'accueil... et bien sûr des lauréats, qui ne cessent de nous inspirer en démontrant chaque jour leur capacité à rebondir et à transformer une expérience difficile en force et en nouvel espoir pour l'avenir.

2020 en chiffres

3 appels à candidatures

(décembre 2019, mars et septembre 2020)

+ un 4^e exceptionnel ouvert en mars 2020 pour le financement de contrats doctoraux de 3 ans

106 candidatures évaluées

dont 50 premières demandes

88 projets retenus

dont 36 premières demandes

25 pays d'origine

(contre 20 en 2019 et 11 en 2018)
la Turquie et la Syrie en tête

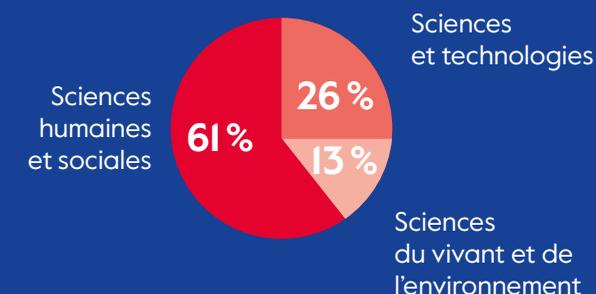
Principaux profils :

33 % de chercheurs

28 % de doctorants

16 % de post-doctorants

Domaines de recherche :



Mesures exceptionnelles prises pour pallier les effets de la crise sanitaire sur les travaux de recherche :

> **2 mois de salaire chargé supplémentaires pris en charge à 100 %** pour les lauréats et lauréates en poste au 17 mars 2020, début du premier confinement
→ **60 bénéficiaires** pour un total de 430 000 € ;

> **renouvellement exceptionnel du cofinancement pour les chercheurs et chercheuses en poste au 17 mars 2020. Cette mesure se poursuit en 2021.**
→ **22 renouvellements exceptionnels** pour un montant de 340 150 €.

Budget

Ressources

4 millions d'euros

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Collège de France bénéficie d'un financement européen dans le cadre du Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) pour la mise en œuvre des activités du programme PAUSE. Le soutien du FAMI n'intervient qu'en complément des autres sources de revenus. Les subventions publiques et privées reçues servent ainsi d'effet de levier et débloquent un cofinancement de la Commission européenne.

Sur la période du 1^{er} juin 2019 au 30 juin 2021, PAUSE a perçu le versement d'un acompte du FAMI d'un montant de 3 millions d'euros. Au prorata, le programme PAUSE a ainsi reçu pour ses activités conduites en 2020 :

1,7 million d'euros ⁽¹⁾
du Fonds Asile, Migration et
Intégration (FAMI)

2,2 millions d'euros
du ministère de
l'Enseignement supérieur, de
la Recherche et de l'Innovation

60 000 euros
de la société philanthropique
Open Society Foundation,
sur le volet plaidoyer et
renforcement des capacités

60 000 euros
du Centre national de la
recherche scientifique (CNRS)

⁽¹⁾ Montant indicatif, calculé au prorata du financement FAMI sur la période du 1^{er} juin 2019 au 30 juin 2021

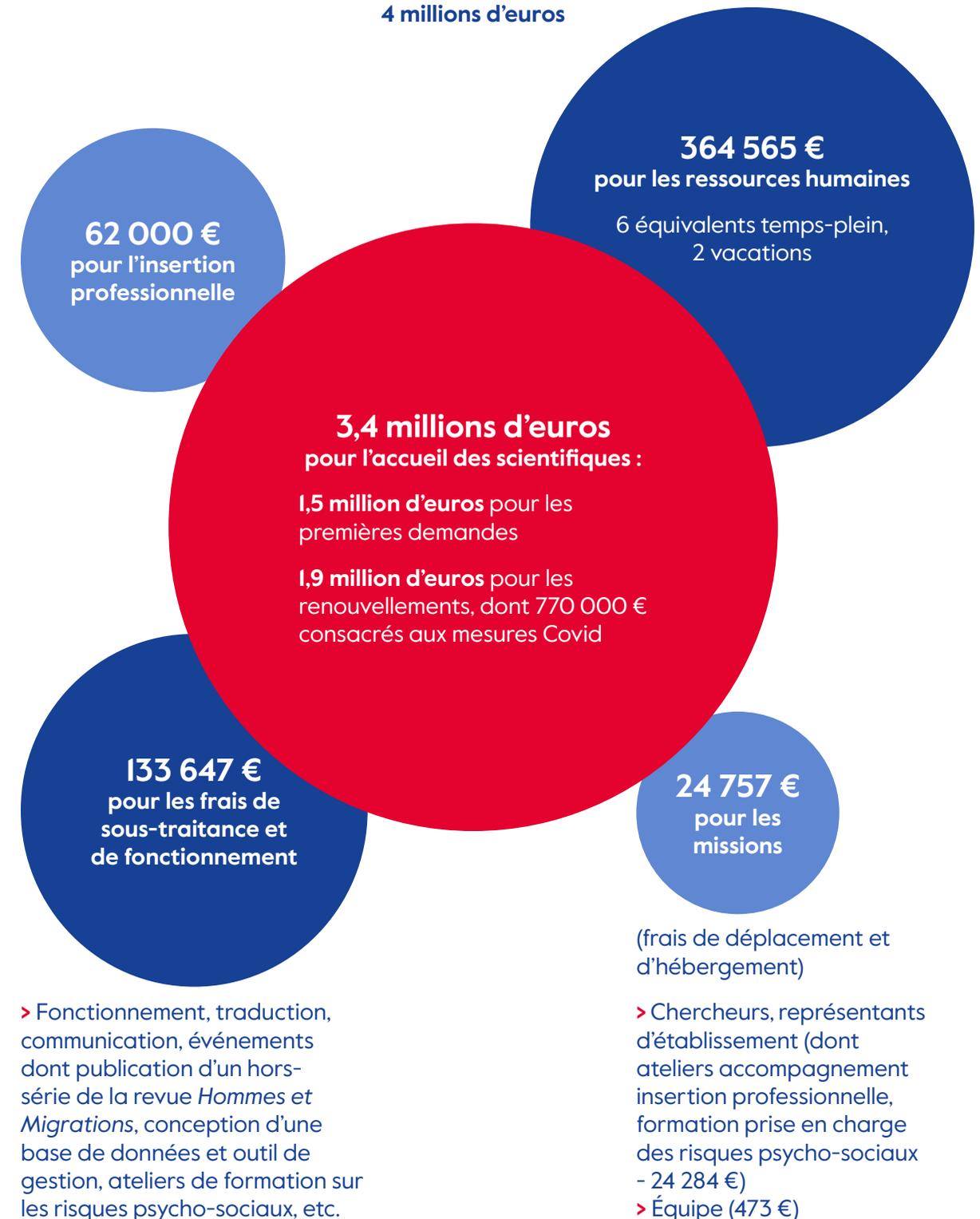
Zoom sur le FAMI

Le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) a pour objectif général de contribuer à la gestion efficace des flux migratoires, ainsi qu'à la mise en œuvre, au renforcement et au développement de la politique commune en matière d'asile, de protection subsidiaire et de protection temporaire et de la politique commune en matière d'immigration, dans le plein respect des droits et principes consacrés dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Le FAMI est mis en œuvre en France à travers un programme national, coordonné par le Bureau de gestion mutualisée des fonds européens (BGMFE) du ministère de l'Intérieur.

Dépenses

4 millions d'euros



Les événements

8 juin 2020

Premier forum InSPIREurope

PAUSE a organisé le premier forum InSPIREurope le 8 juin 2020. Mis en place avec le soutien de Scholars at Risk Europe et prévu initialement au Collège de France à Paris, le forum s'est tenu en ligne en raison du contexte sanitaire. Près de 300 représentants de dispositifs de soutien, chercheurs, universitaires et établissements d'accueil ont participé à cet événement virtuel.

Lors du discours d'ouverture, Anne-Sophie Barthez, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a souligné l'importance d'une coalition comme InSPIREurope, « une dynamique vouée à grandir, à essayer dans toute l'Europe et à entraîner d'autres institutions dans ce combat humanitaire et scientifique ».

Dans la matinée, trois sessions plénières ont permis d'aborder la question des libertés académiques, les trajectoires de carrière des chercheurs en danger et des pistes pour renforcer leur accompagnement en Europe. L'après-midi, un premier atelier a donné des clés pour accompagner et soutenir les chercheurs en danger lors de leur accueil en France. L'Association Bernard Gregory a également animé deux ateliers pour explorer les pistes de carrière pour les doctorants, en dehors du secteur académique.

Grâce à l'organisation de forums, InSPIREurope vise à créer des ponts entre le secteur universitaire et non universitaire afin de faciliter l'intégration des chercheurs en danger. Le prochain forum InSPIREurope, organisé par la Philipp Schwartz Initiative, aura lieu en ligne les 26 et 27 avril 2021.

InSPIREurope, un consortium européen en faveur des chercheurs menacés

L'initiative InSPIREurope a été lancée en 2019 par dix structures partenaires pour soutenir les chercheurs en danger. Cette alliance européenne est coordonnée par Scholars at Risk Europe à l'université de Maynooth, en Irlande. Elle est financée dans le cadre des Actions Marie Skłodowska-Curie (A.M.S.C.) de la Commission européenne.

Les dix partenaires à l'origine du projet sont : l'Université de Maynooth (Irlande, siège de SAR Europe), la Fondation Alexander von Humboldt (Allemagne), l'European University Association, l'Université Jagellon (Pologne), l'Université d'Oslo (Norvège), l'Université de Göteborg (Suède), le Collège de France (France), la Fondation pour les étudiants réfugiés UAF (Pays-Bas), l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce) et Scholz CTC GmbH (Allemagne).

Les webinaires InSPIREurope

En 2020, InSPIREurope a proposé huit webinaires gratuits à destination des chercheurs en danger et de potentiels employeurs et établissements d'accueil en Europe. Les enregistrements de ces ateliers, tout comme les vidéos du forum, sont librement accessibles en ligne sur le site d'InSPIREurope : <https://www.maynoothuniversity.ie/sar-europe/inspireurope/>

> 9 octobre 2020

PAUSE acteur de la mobilité professionnelle des réfugiés

Le programme PAUSE est intervenu dans le cadre d'une réunion de la Commission européenne sur les voies complémentaires d'accès pour les réfugiés. Au cours d'un échange sur la mobilité professionnelle, Laura Lohéac, directrice exécutive de PAUSE, a partagé l'expérience du programme dans l'accueil des chercheurs en danger en France, aux côtés de représentants de l'association Talent Beyond Boundaries et du programme canadien Economic Mobility Pathways Project.

> 17 novembre 2020

Participation aux Rencontres Campus France

Le programme PAUSE a pris part à un atelier dédié à « L'accueil des réfugiés dans les établissements français » à l'occasion de la 19^e édition des Rencontres Campus France. Ce temps d'échange a permis de revenir sur l'actualité de l'accueil des chercheurs en exil en France. Les intervenants ont unanimement souligné l'ampleur de l'impact de la crise sanitaire sur la situation des universitaires et étudiants en exil, dont la précarité, tant sociale que psychologique, a été exacerbée. Organisées chaque année, en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et les conférences d'établissements (CPU, CDEFI, CGE), les Rencontres Campus France participent à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche français à l'étranger.

Préparer l'après

Afin de faciliter la sortie du programme et de favoriser une stabilisation à plus long terme des scientifiques accueillis, PAUSE a développé une mission d'accompagnement vers l'insertion professionnelle. Son objectif : fournir aux chercheurs les outils nécessaires à leur maintien dans le milieu académique, à une réorientation vers d'autres secteurs ou à toute autre solution leur permettant de sécuriser leur situation socio-professionnelle.

> Formations collectives et individuelles

Le programme PAUSE a noué des partenariats avec des associations à même de former des publics étrangers en exil avec un très haut niveau de qualification :



· **l'Association Bernard Gregory**, experte dans l'accompagnement des doctorants, docteurs et chercheurs sur le marché de l'emploi en France, en particulier en dehors du monde académique,



· **Action Emploi Réfugiés**, qui œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en exil.

Ces deux organismes mettent en commun leur expertise pour concevoir et animer deux fois par an des ateliers dédiés à l'insertion professionnelle.

> Accompagnement des établissements d'accueil

Le programme PAUSE met à la disposition de tous les établissements d'accueil une subvention complémentaire dédiée à la formation professionnelle et au renforcement des compétences. Cette enveloppe annuelle est plafonnée à 5 000 € par bénéficiaire. Elle permet le financement d'une ou plusieurs formations.

Pour ces formations, trois axes prioritaires de développement sont identifiés :

- **renforcement des compétences linguistiques**,
- **renforcement des compétences scientifiques**,
- **aide à la construction d'un projet professionnel** et à la recherche d'emploi (hors milieu académique).

Des programmes ouverts aux lauréats PAUSE

> **Sessions de formation professionnelle Each One** : programmes certifiants, composés de modules professionnalisants et d'un coaching individualisé de douze semaines, au sein de grandes écoles et d'universités partenaires (Sciences Po, Dauphine, HEP, ESCP, Les Mines) ;

> **Entretiens individuels avec l'APEC** pour faire le point sur sa situation professionnelle, aider à préparer un projet de transition vers le secteur privé, assurer un suivi de projet professionnel, etc. ;

> **Formations professionnelles et soutien individuel** à la création d'entreprise avec l'association SINGA ;

> **Programme d'incubation de la fondation Human Safety Net** créée par Generali, en lien avec SINGA, qui donne aux entrepreneurs réfugiés les moyens de créer leur entreprise.

Sessions de coaching individualisé

En 2020, trois lauréats ont bénéficié d'un coaching individualisé proposé par Scholz, partenaire de formation dans le cadre du projet InSPIREurope, afin de faciliter leur insertion à long terme dans les milieux académiques et de la recherche en Europe. Sélectionnés sur des critères d'excellence, ces chercheurs ont été accompagnés pour préparer le dépôt de projets hautement concurrentiels (Actions Marie Skłodowska-Curie, European Research Council). Cette initiative sera réitérée en 2021 avec une priorité donnée aux lauréates.

Suivi post-programme : quel bilan ?

Les voies de sortie sont multiples : secteur académique/non académique, programmes relais, France ou étranger. Après quatre ans d'existence du programme PAUSE, un enseignement clé peut être tiré : mieux les chercheurs sont accompagnés pendant leur contrat PAUSE, mieux ils rebondissent une fois le soutien terminé. L'investissement et l'accompagnement de l'établissement d'accueil (référé scientifique, services RH, etc.) constituent donc un élément essentiel pour permettre aux chercheurs de s'insérer et de préparer la suite.

Fin 2020, la majorité des scientifiques sortis du programme est parvenue à s'insérer, mais plutôt à moyen terme (contrat à durée déterminée ou formation). Deux lauréats ont obtenu des postes de maîtres de conférences (lire page suivante).

Bilan au 1^{er} janvier 2020

**84 chercheurs accueillis
par PAUSE sont sortis du programme**

Soit **40 %** des scientifiques accompagnés depuis 2017

45 nouvelles opportunités

CDD et ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) principalement, mais aussi CDI dans le secteur académique, CDI dans le secteur privé, etc.

8 départs dans un autre pays

3 retours dans le pays d'origine

9 en transition

Formations ou coachings en vue d'une réorientation, programmes de bourse relais, projet de création d'entreprise

20 en recherche active d'emploi ou d'un autre financement

10 sorties inconnues

Comment aller plus loin ?

Mieux préparer la sortie des lauréats : les pistes d'action

> Poursuivre l'accompagnement de l'insertion professionnelle

Via les formations collectives proposées et l'accompagnement individualisé au sein de l'établissement d'accueil (lire ci-contre)

> Mobiliser toutes les parties prenantes au sein de l'établissement d'accueil (services ressources humaines, de la formation, des personnels et des concours, de la valorisation professionnelle, etc.)

> Créer un réseau d'alumni pour animer une communauté PAUSE : projet phare de la rentrée 2021

Rebonds



Chercheuse palestinienne de Syrie, spécialisée en sciences de l'information et de la communisation, Souad Odeh a été lauréate PAUSE en 2018. Après avoir postulé à différents postes de maître de conférences, elle décide de se réorienter vers le secteur privé. Pour cela, elle participe dans le cadre de PAUSE à des ateliers organisés par l'Association Bernard Gregory. Elle est désormais en poste en CDI en tant que rédactrice scientifique chez FI Group.

« Le parcours académique ressemble souvent à un parcours du combattant. C'est pourquoi il est nécessaire de faire des passerelles avec le monde privé. Bien sûr, cela demande de faire une sorte de deuil – mais positif – pour se dire qu'il existe d'autres possibles. Il y a aussi de nouveaux codes à apprendre. Et c'est ce "switch" que m'a permis de faire l'Association Bernard Gregory. Grâce à ses ateliers et à l'accompagnement de Thao Lang, j'ai appris à mieux mettre mon expérience professionnelle en valeur, à condenser mon CV, à faire un pitch... Dans ce parcours, j'ai aussi pris la décision d'étoffer mon expérience en faisant un stage de documentaliste. Grâce à cela, j'ai décroché un CDI dans un poste où j'ai la chance d'être au contact tous les jours avec des travaux de recherche – sans pour autant être chercheuse. Bien sûr, changer d'univers peut faire peur au début, mais j'ai découvert que le privé était un monde ouvert – peut-être plus que celui académique. Le chemin est souvent long, mais possible. »

Souad Odeh



Thao Lang est responsable de formation à l'Association Bernard Gregory. Elle a notamment accompagné Souad Odeh dans son parcours de réinsertion professionnelle.

« Ce qui me tient à cœur dans l'accompagnement des lauréats PAUSE, c'est de faire reconnaître leur valeur ajoutée, leurs compétences spécifiques et celles liées à leur histoire et à l'exil... Car au-delà de leurs expertises scientifiques, ce sont des personnes, riches d'expériences humaines et qui n'ont pas peur de se réinventer. Elles ont, comme Souad, cette source de motivation et d'énergie sur laquelle on peut vraiment compter. Souvent, il leur manque juste des clés d'accès au secteur privé en France. Nous leur apportons alors la méthode et les outils pour mieux valoriser à la fois leur parcours professionnel et leur parcours de vie. »

Thao Lang

Faire résonner les histoires et les récits

Depuis décembre 2018, le projet RESTRICA (Regards sur les exils scientifiques contraints d'hier et d'aujourd'hui), mené en collaboration avec le programme PAUSE, témoigne de l'expérience singulière des chercheurs et chercheuses en exil. Ce travail photographique et d'entretiens est co-réalisé par le photographe berlinois Pierre-Jérôme Adjedj et Pascale Laborier, professeure de science politique à l'Université Paris Nanterre.

Ces derniers vont à la rencontre des scientifiques pour apporter un regard personnel sur leur situation d'exil contraint. Ils contribuent par l'image et les mots à les rendre visibles et à témoigner de ce que ces hommes et ces femmes ont perdu : des objets, des lieux, une maison, des amis, des collègues.

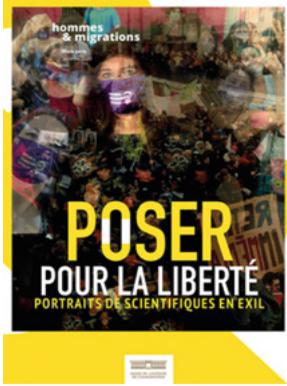
« Qu'est-ce qu'un portrait qui chercherait à signifier l'exil, dont l'ambition serait de dépasser le constat ?

Nous sommes partis de cette question simple, qui n'admettait de réponse ni simple ni unique. La réponse, qui n'était pensable que dans le dialogue et la co-construction, nécessitait l'élaboration d'un processus de création ad hoc.

De cette réflexion préalable est sorti un procédé permettant de juxtaposer au visage des éléments (objets et photos) qui restituent l'histoire de la personne photographiée. Ces photos représentant le pays d'origine et le pays d'accueil et ces objets, personnels ou relatifs au domaine de recherche, sont mis en place ensemble dans le dispositif et superposés à la prise de vue (c'est-à-dire sans photomontage postérieur).

À chaque déclenchement de l'appareil correspond une tentative de créer par transparences un palimpseste où les différentes couches se répondent d'une façon dépassant ce que le photographe et le sujet avaient envisagé. La démarche a été répétée jusqu'à obtenir pour chaque personne "la meilleure des photos imparfaites", comme un résultat éternellement provisoire. »

Pierre-Jérôme Adjedj et Pascale Laborier



**Hors-série
Poser pour la liberté
d'Hommes & Migrations**

Sorti à l'automne 2020 pour accompagner l'exposition *Poser pour la liberté* accueillie à la Cité du design de Saint-Étienne, le hors-série éponyme d'*Hommes & Migrations* a été élaboré en collaboration avec le programme PAUSE. Au cœur de ce magazine, les témoignages et les photos du projet RESTRICA donnent un visage aux chercheurs en exil et aux acteurs qui œuvrent en faveur des libertés académiques.



MÉMOVIVES : une cartographie narrative des parcours de vie des chercheurs en exil

PAUSE est partenaire de MÉMOVIVES, projet porté par l'Institut des sciences sociales du politique de l'Université Paris Nanterre. Conduit sous la direction de Pascale Laborier et de Giusy Pisano (École nationale supérieure Louis-Lumière - Saint-Denis), il a pour ambition de rendre visibles les savoirs et trajectoires de vie des scientifiques et artistes en danger.

L'équipe de MÉMOVIVES a commencé à réaliser des entretiens en octobre 2020. Les récits de vie recueillis sont intégrés dans des « cartographies narratives » qui représentent les parcours géographiques, scientifiques et personnels de ces personnes exilées. Celles-ci sont accessibles sur le site web Les passés dans le présent : <http://passes-present.eu/fr/cartographies-narratives-memoires-vives-et-vivantes-des-scientifiques-et-des-artistes-en-exil-44392>





Rencontres Échanges Équipes



Chapitre 2

La vie en exil d'une chercheuse en chimie
et militante des droits des femmes

Nazifa Faqeryar et Farid Chemat p. 26

Préparer dès aujourd'hui
la reconstruction de la Syrie de demain

Qamar Alkwatli et Vincent Michel p. 30

Quand les passerelles public-privé
font avancer l'innovation
dans les énergies renouvelables

Hasan Alkhatib et Sadok Ben Dkhil p. 34

La vie en exil d'une chercheuse en chimie et militante des droits des femmes

Nazifa Faqeryar a rejoint le programme PAUSE le 1^{er} novembre. Cette chercheuse afghane en chimie a intégré le laboratoire GREEN de l'université d'Avignon, dirigé par Farid Chemat. Au-delà des échanges professionnels, ces premiers mois d'accueil ont déjà permis de tisser des liens plus profonds entre cette universitaire en exil et le reste de l'équipe.

Nazifa Faqeryar, pourquoi et comment avez-vous rejoint le programme PAUSE et le laboratoire GREEN de l'université d'Avignon ?

Nazifa Faqeryar : J'ai suivi des études de pharmacie en Afghanistan, où je suis devenue maître de conférences à l'université de Kaboul. Mais, au-delà de mon parcours universitaire, je suis aussi une militante des droits des femmes et je publiais mes opinions sur le sujet sur les réseaux sociaux. J'ai progressivement commencé à sentir que je n'étais plus en sécurité. En Afghanistan, certains hommes pensent que défendre les droits des femmes est un projet de l'Occident pour détourner celles-ci du droit chemin. Toute femme qui fait entendre sa voix pour défendre les droits des femmes est considérée comme une athéiste, qui s'oppose à la religion, ma-

nipulée par les États-Unis. Ainsi, on a commencé à m'accuser de ne pas obéir aux principes de l'Islam.

Je suis donc partie pendant un an à l'Université des Femmes au Japon pour poursuivre mes travaux de recherche. En dehors de mes proches, personne ne savait que j'étais au Japon car c'était trop dangereux pour moi de le dire. En parallèle, j'ai demandé à rejoindre le programme PAUSE. Ma candidature a été acceptée et je me suis mise à la recherche d'une université française pour m'accueillir.

« J'ai progressivement commencé à sentir que je n'étais plus en sécurité en Afghanistan. »



Farid Chemat : Nazifa a sélectionné notre laboratoire, GREEN, spécialisé dans l'éco-extraction des produits naturels car elle travaille sur la même thématique. Quand le programme PAUSE m'a contacté pour m'informer qu'une chercheuse afghane en chimie souhaitait rejoindre le laboratoire, j'ai eu presque du mal à y croire : qu'une femme soit titulaire d'un PhD et soit devenue maître de conférences et chercheuse sur ces sujets en Afghanistan.

« Quand le programme PAUSE m'a contacté pour m'informer qu'une chercheuse afghane en chimie souhaitait rejoindre le laboratoire, j'ai eu presque du mal à y croire. »

J'ai partagé son CV avec les chercheurs seniors de l'équipe, qui sont d'ailleurs principalement des femmes, et qui ont partagé mon étonnement. Tout le monde est tombé d'accord pour l'accueillir, non seulement car Nazifa travaille sur les mêmes thématiques que nous mais aussi parce que son parcours révélait une vraie force de caractère. C'est la première chercheuse que nous accueillons avec le soutien du programme PAUSE au sein du labo, et même plus largement à l'université d'Avignon.

Comment s'est passée l'arrivée au sein du laboratoire ?

N. F. : J'ai rejoint le programme PAUSE et le laboratoire le 1^{er} novembre 2020, dans le contexte de la crise sanitaire et en plein confinement. Le premier mois a été difficile car je ne pouvais pas me rendre au laboratoire, nous devions tous travailler de chez nous. J'étais pressée de pouvoir rejoindre le laboratoire et de rencontrer physiquement l'équipe. Mais l'accueil a été très chaleureux.

F. C. : Ce n'est pas une période idéale car les interactions sociales sont limitées. Mais Nazifa s'est tout de suite intégrée dans l'équipe. Elle échange et collabore beaucoup avec les membres du laboratoire ainsi qu'avec d'autres laboratoires de l'université.

N. F. : L'équipe est vraiment très accueillante et prévenante. Tout le monde est toujours prêt à m'aider ou à répondre à mes questions : c'est comme une famille.

Comment envisagez-vous les mois et les années à venir ?

F. C. : En septembre, nous pourrons échanger avec l'université et le programme PAUSE et faire le point avec Nazifa pour savoir quelles sont ses aspirations : rester au laboratoire, partir ailleurs... Mais elle a le temps de penser à tout ça. Pour l'instant, pendant l'année qui vient, Nazifa va pouvoir travailler paisiblement sur ses recherches.

Nous accueillons beaucoup d'étudiants étrangers mais Nazifa nous a particulièrement touchés. Elle a une personnalité très forte et son parcours force le respect. Je suis certain qu'elle rencontrera du succès quel que soit le projet qu'elle souhaite entreprendre pour l'avenir.

« Nous accueillons beaucoup d'étudiants étrangers mais Nazifa nous a particulièrement touchés. Elle a une personnalité très forte et son parcours force le respect. »

N. F. : Parfois, l'avenir m'effraie car je ne maîtrise pas encore très bien le français. Mais j'ai aussi de l'espoir car, en France, beaucoup d'entreprises travaillent sur des projets avec des produits naturels. J'espère ainsi que j'aurai l'opportunité de trouver un emploi à long terme en France.

J'ai eu un parcours très mouvementé : j'ai dû déménager à plusieurs reprises en Afghanistan, j'ai été réfugiée en Iran pendant cinq ans et ai dû interrompre mes études puis j'ai fait des allers-retours entre l'Afghanistan et le Japon avant d'arriver en France. Je n'ai pas eu de vrai endroit à moi depuis 2006. Aujourd'hui, j'aspire à vivre une vie normale.



Nazifa Faqeryar

Nazifa Faqeryar est née en 1975 à Kaboul en Afghanistan. Elle a suivi des études de pharmacie en Afghanistan, où elle a obtenu un diplôme de master en 2009. Elle a suivi des études de pharmacie en Afghanistan, où elle est devenue maître de conférences en 2005. Ses recherches actuelles portent sur l'éco-extraction des produits naturels.



Farid Chemat

Farid Chemat est professeur des universités et directeur de l'équipe GREEN (Groupe de recherche en éco-extraction des produits naturels) au sein de l'UMR INRAe-AU, à l'université d'Avignon. Il a reçu son doctorat en 1994 au sein de l'INP-ENSIGC de Toulouse et son habilitation à diriger des recherches en 2004 à l'université de La Réunion (DOM). Il a été cité dans le classement des "High Cited Researchers" en 2018, 2019 et 2020.

Préparer dès aujourd'hui la reconstruction de la Syrie de demain

Aujourd'hui doctorante en archéologie, Qamar Alkwatli a rejoint l'université de Poitiers en 2016. Depuis 2019, avec le soutien du programme PAUSE, elle travaille sur sa thèse au sein du laboratoire HeRMA (Hellénisation et romanisation dans le monde antique), dirigé par Vincent Michel. Ses travaux de recherche ont un objectif : protéger les biens culturels de son pays et participer, demain, à la reconstruction de la Syrie.

Comment la connexion s'est-elle faite entre vous Qamar Alkwatli et l'université de Poitiers ainsi que le laboratoire HeRMA ?

Qamar Alkwatli : J'ai suivi une licence d'archéologie en Syrie avant de quitter mon pays pour le Liban afin de fuir la guerre. J'y ai commencé un master en muséologie au Liban avant de choisir de venir en France. Je suis arrivée à l'université de Poitiers en octobre 2016. J'ai tout d'abord suivi une année d'études de la langue française avant de reprendre un master en archéologie. Depuis 2019, grâce au programme PAUSE, je poursuis ma carrière à l'université de Poitiers en travaillant sur une thèse dédiée à la protection et la valorisation des musées archéologiques syriens, sous la direction de Vincent Michel.

Vincent Michel : Le laboratoire HeRMA, que je dirige, est tourné aussi vers l'Orient. Et, dans le cadre de mes activités de recherche, je couvre plusieurs pays du bassin méditerranéen oriental, dont la Libye, la Palestine, la Jordanie, le Liban et la Syrie. J'ai un profond attachement pour la population et le patrimoine syriens. Quand le responsable des relations internationales de l'université m'a présenté le dossier de Qamar, cela tombait sous le sens de l'accueillir.

**« Qamar a cette
connaissance du terrain
qui est précieuse pour nous.
Nous nous enrichissons
mutuellement. »**



Pourquoi la France et le programme PAUSE ?

Q. A. : Depuis longtemps, il y a en France une profonde sensibilité pour l'archéologie et la protection du patrimoine culturel. En Syrie, beaucoup de sites archéologiques sont fouillés par des Français. C'est une chance de pouvoir venir ici alors que de nombreux spécialistes sur ces thématiques sont français et de travailler auprès de Vincent Michel, un des experts mondiaux de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

V. M. : Nous sommes très sensibles à l'approche du programme PAUSE. Un étudiant qui est financé, c'est un étudiant qui est sauvé et peut faire son travail de chercheur dans de bonnes conditions. En plus de Qamar, nous accueillons actuellement une autre doctorante syrienne, Maïmana Zena, qui étudie sur « Les femmes de Palmyre à l'époque romaine ». Ce sont des approches différentes mais toutes deux travaillent aujourd'hui sur des sujets liés au patrimoine et aux sites touchés par la guerre en Syrie.

Que vous apporte cette collaboration ?

V. M. : Qamar a cette connaissance du terrain qui est précieuse pour nous. Nous nous enrichissons mutuellement. L'accès à l'information dont elle dispose n'est pas la même et est sans commune mesure avec celui d'un Occidental. Elle connaît les priorités, la culture. Son ap-

proche permet de mieux percevoir les problèmes et d'imaginer des solutions innovantes adaptées et non de plaquer en Orient des solutions occidentales.

« Un étudiant qui est financé, c'est un étudiant qui est sauvé et peut faire son travail de chercheur dans de bonnes conditions. »

Q. A. : Aujourd'hui, je suis très optimiste sur la progression de mes recherches. Ici, je peux profiter d'un environnement de travail en relation directe avec le sujet de mes travaux. J'entretiens des liens avec des professionnels français et syriens pour achever ma thèse. Et j'ai la chance de pouvoir échanger avec beaucoup de spécialistes français et internationaux de la protection des biens culturels. J'ai par exemple rencontré le directeur de l'Icnem, une start-up française qui numérise et participe à la conservation de sites culturels menacés. J'ai également participé à un séminaire sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels au Musée du Louvre.

Comment cette expérience en France pourra être mise à profit à l'avenir ?

V. M. : La thèse de Qamar est un tremplin. Elle lui permet de tisser des liens

avec des experts et des entreprises privées. Quand elle aura terminé sa thèse, elle sera déjà connue et reconnue pour son travail au profit de la reconstruction de la Syrie. Et elle pourra mettre à profit ce qu'elle a appris en France au service de son pays.

Il y a en France une vraie volonté de transfert de connaissances et de technologies pour permettre aux étudiants étrangers que nous accueillons de former à leur tour des générations de chercheurs. Nous cherchons à former des personnes qui seront utiles à leur pays.

« J'espère devenir un membre actif de la protection du patrimoine syrien et lui donner la valeur qu'il mérite. »

Q. A. : Je souhaite pouvoir retourner en Syrie pour participer à sa reconstruction. Aujourd'hui, je fais le plein d'informations pour savoir comment travailler demain.

L'idée est d'avoir une longueur d'avance. J'espère devenir un membre actif de la protection du patrimoine syrien et lui donner la valeur qu'il mérite. J'aimerais créer des collaborations entre la France et la Syrie pour protéger ce patrimoine.



Qamar Alkwatli

Doctorante syrienne en archéologie, Qamar Alkwatli mène des travaux de recherche sur la protection et la mise en valeur du patrimoine. Sa thèse est intitulée « La protection et la valorisation des musées archéologiques syriens : actions prioritaires post-conflit ». Elle a été soutenue par le programme PAUSE en 2019 et a bénéficié d'un renouvellement en 2020.



Vincent Michel

Directeur du laboratoire HeRMA, Vincent Michel est professeur d'histoire de l'art et d'archéologie de l'antiquité classique d'Orient à l'université de Poitiers. Il est spécialiste du Proche-Orient et du monde arabe pour l'archéologie de l'Antiquité protobyzantine (Palestine, Jordanie, Libye, Syrie, Liban...) ainsi que la lutte contre le pillage et le trafic des biens culturels.

Quand les passerelles public-privé font avancer l'innovation dans les énergies renouvelables

La collaboration entre Hasan Alkhatib, lauréat PAUSE en 2018, et Sadok Ben Dkhil, Chief Technical Officer (CTO) de la start-up drômoise Dracula Technologies, tient de l'évidence. Tous deux sont issus du monde académique et croisent fructueusement leurs expertises pour donner vie à un concept inédit d'impression de modules photovoltaïques organiques.

Comment vos routes ont été amenées à se croiser ?

Hasan Alkhatib : Notre premier point commun a été le laboratoire marseillais IM2NP (Institut matériaux microélectronique nanosciences de Provence), qui est une grande unité de recherche pluridisciplinaire, sous tutelle notamment du CNRS. Près de 300 chercheurs en physique, chimie et micro-électronique s'y croisent. Sadok y a fait des stages post-doc. Quant à moi, j'y ai travaillé une première fois quand j'étais docteurant de l'université Aix-Marseille (vers 2008). Je suis ensuite reparti en Syrie, dont je suis originaire. Mais étant donné la situation du pays, je suis revenu en France en 2015. J'ai donc recontacté l'IM2NP à cette période. J'y ai travaillé en contrat bénévole dans un premier temps. C'est à ce moment que nous

nous sommes croisés avec Sadok. Les perspectives n'étaient pas évidentes pour moi à l'époque car je n'avais pas de pistes pour continuer dans le monde académique. J'ai pensé d'ailleurs à me reconvertir dans le secteur du Web. Mais c'est grâce au laboratoire que j'ai eu connaissance du programme PAUSE, pour lequel l'IM2NP a soutenu ma candidature en 2018, avec un co-financement du CNRS. À l'issue de cette année, j'ai poursuivi neuf mois au CNRS et Sadok, qui ne m'avait pas oublié, m'a demandé alors de le rejoindre chez Dracula Technologies. La transition s'est finalement faite très facilement pour moi. Nous étions en mars 2020.

Sadok Ben Dkhil : J'ai moi-même quitté le monde académique pour switcher vers le monde industriel en 2017, quand j'ai rejoint la start-up Dracula Techno-



logies, qui ne comptait alors que très peu de collaborateurs. Rapidement, l'entreprise a gagné en maturité et, en 2020, à la suite d'une deuxième levée de fonds, nous avons souhaité renforcer les équipes. J'ai alors tout de suite pensé à Hasan que je n'avais pas perdu de vue car on travaillait sur des thématiques très similaires. Je savais que c'était la bonne personne pour rejoindre l'aventure. Au total, nous sommes désormais une vingtaine.

Sur quoi travaillez-vous exactement ?

S. B. D. : Concrètement, grâce à notre expertise dans l'impression numérique de cellules photovoltaïques organiques, nous produisons un dispositif révolutionnaire et écologique – qu'on appelle LAYER® – capable de capter la lumière naturelle et artificielle pour alimenter les objets connectés. Cela a demandé sept années de recherche ! Mais, aujourd'hui, nous sommes prêts à passer à la prochaine étape : celle de la préindustrialisation. Et, sur ce point, l'apport d'Hasan est clé.

« Toutes les pièces sont en place pour continuer notre développement et, un jour, on le souhaite, l'industrialisation ! »

H. A. : Avec mon équipe, on intervient en effet pour valider la performance du produit une fois qu'il est imprimé et valider sa durée de vie. J'ai développé des logiciels spécifiques pour cette mission.

S. B. D. : Nous avons effectivement une chance aujourd'hui : Hasan est certes employé en CDI chez Dracula Technologies, mais il travaille encore 50 % de son temps au laboratoire IM2NP. Cela veut donc dire que, pour le moment, il continue de bénéficier de cet environnement scientifique de pointe pour développer de nouvelles solutions. Il les applique ensuite à plus grande échelle chez Dracula Technologies.

Vous venez tous deux du monde académique. En quoi cela vous rapproche particulièrement ?

H. A. : C'est vrai, nous avons un parcours un peu similaire. Ce qui nous permet de mieux comprendre la manière dont chacun aborde un problème, cherche une solution... Ça simplifie beaucoup les échanges. Pour moi, c'est un vrai plus, d'autant qu'il s'agit de ma première expérience dans le monde industriel.

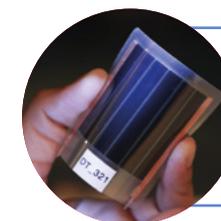
S. B. D. : L'arrivée d'Hasan m'a beaucoup apporté car, jusque-là, j'étais le seul « académique ». À la suite d'Hasan, d'autres collaborateurs avec des profils universitaires sont arrivés. Et, maintenant, j'ai même l'impression de retrouver l'ambiance d'un laboratoire public, ce qui facilite les interactions entre nous.

« Venir tous les deux du monde académique nous permet de mieux comprendre la manière dont chacun aborde un problème, cherche une solution... Ça simplifie beaucoup les échanges. »

Comment voyez-vous la suite ?

S. B. D. : Toutes les pièces sont en place pour continuer notre développement et, un jour, on le souhaite, l'industrialisation ! Ce qui veut aussi dire que, peu à peu, on aura moins besoin de l'appui du laboratoire IM2NP et Hasan passera de plus en plus de temps dans l'équipe de Dracula Technologies.

H. A. : À titre personnel, ça marche très bien dans mon équipe de trois personnes chez Dracula Technologies et j'en suis très heureux. On entre vraiment dans une phase de production intéressante. Mon souhait : que ça continue en ce sens. On fait tout pour que ça réussisse !



Le LAYER®, dispositif révolutionnaire et écologique créé par Dracula Technologies, qui capte la lumière naturelle et artificielle pour alimenter les objets connectés.



Hasan Alkhatib

Syrien, Hasan Alkhatib a fait ses études d'ingénieur en génie électrique à l'université de Homs. Entre 2004 et 2010, il poursuit son cursus universitaire en France et effectue notamment son doctorat à l'université Aix-Marseille. Entre 2011 et 2014, il est maître de conférences à Damas mais il est obligé de quitter le pays. Il retourne alors en France et collabore à partir de 2018 avec le laboratoire IM2NP de Marseille. Lauréat PAUSE 2018, soutenu par le laboratoire IM2NP et le CNRS, il rejoint en 2020 la start-up Dracula Technologies.

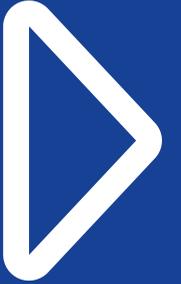


Sadok Ben Dkhil

Sadok Ben Dkhil effectue son doctorat en physique des matériaux à l'université Claude Bernard de Lyon (2009-2012). Après différentes missions au CNRS, il rejoint en 2017 l'équipe de la start-up Dracula Technologies, créée en 2012 à Marseille. Il en devient le Chief Technical Officer (CTO).



Combat
Engagement
Plaidoyer



Chapitre 3

Les libertés académiques, combat d'hier
et d'aujourd'hui p. 40

Les libertés académiques
dans le monde en 2020 p. 44

Afrique de l'Ouest : une situation
contrastée pour les chercheurs p. 46

Les actions de plaidoyer p. 48

Les libertés académiques, combat d'hier et d'aujourd'hui

La liberté d'effectuer des recherches et d'enseigner a depuis toujours été attaquée. Cette situation a favorisé l'émergence de programmes de soutien au XX^e et au XXI^e siècles. Aujourd'hui, face au recul de la démocratie et aux bouleversements géopolitiques, la recherche devient un métier de plus en plus dangereux dans certaines parties du monde, contraignant des centaines de chercheurs à l'exil. Retour sur l'histoire des atteintes aux universitaires et état des lieux des libertés académiques dans le monde en 2020.



Les intellectuels et chercheurs ont toujours été des cibles privilégiées en raison de leur capacité à éveiller les consciences et à constituer un rempart à l'obscurantisme. Dès l'Antiquité, le destin de la professeure et savante Hypathie, assassinée par des fanatiques chrétiens à Alexandrie au début du V^e siècle de notre ère, en offre une sombre illustration. Première femme à disposer du titre de philosophe au féminin, à la tête de l'école néoplatonicienne d'Alexandrie, elle incarne le combat de la science libérée de la théologie.

Persécutions et premiers programmes de soutien

Au fil des siècles, les heurts de la science avec les croyances religieuses sont nombreux. En 1600, le philosophe Giordano Bruno est brûlé vif sur décision de l'Inquisition catholique romaine pour hérésie relative à la place de la Terre dans le Cosmos. En 1616, les thèses de Copernic sur la rotation de la Terre autour du soleil sont mises à l'index, et Galilée reçoit l'interdiction de les enseigner. Il est condamné à l'abjuration et à la prison à vie en 1633.

Au début du XX^e siècle, les attaques répétées des régimes dictatoriaux à l'encontre des intellectuels donnent naissance aux premiers programmes de défense des chercheurs menacés. En 1919, l'Institute of International Education est créé pour permettre aux académiques victimes de la révolution bolchevique et du stalinisme de trouver refuge en Europe et aux États-Unis. The Council for at Risk Academics est fondé en 1933 par des universitaires et scientifiques britanniques, en réponse à la décision d'Hitler de renvoyer des centaines de chercheurs sur des bases raciales.

De Louis Rapkine au programme PAUSE

En France, sous le Front populaire, Louis Rapkine, biochimiste d'origine biélorusse poursuivant ses travaux au Collège de France, crée dans l'ombre le Comité d'accueil et d'organisation du travail des savants étrangers en 1936. Celui-ci a pour mission d'accueillir des réfugiés universitaires juifs d'Europe centrale et antifascistes venus d'Espagne et du Portugal.

Louis Rapkine est contraint de s'exiler dès 1940 à Londres, puis à New York. Il y met en place un plan de sauvetage des scientifiques français et d'autres nationalités avec l'accord du général De Gaulle et le soutien de la Fondation Rockefeller. À la sortie de la guerre, c'est de cette même fondation qu'il obtient un financement qui aide au redémarrage du CNRS, dirigé par Frédéric Joliot-Curie, et au retour en France et au Royaume-Uni des scientifiques exilés.

Par la suite, les mesures en faveur des chercheurs en exil prises au fil des grandes vagues d'immigration ont, pour la plupart,

été dispersées et temporaires. Par exemple, dans les années 1970, des chercheurs fuyant la répression soviétique et les dictatures en Amérique latine ou en Asie ont été accueillis au CNRS, où ils ont bénéficié de postes de courte durée, spécifiquement créés pour des chercheurs étrangers. Mais il n'existait pas de dispositif pérenne et structuré au niveau national.

Perpétuant l'esprit initié par Louis Rapkine et renouant avec la tradition d'accueil de la France en faveur des intellectuels, le programme PAUSE est lancé le 16 janvier 2017. En quatre ans, il a permis de soutenir

Que sont les libertés académiques ?

Les libertés académiques sont définies dans la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur de 1997 unanimement adoptée par l'UNESCO comme étant « la liberté d'enseignement et de discussion en dehors de toute contrainte doctrinale, la liberté d'effectuer des recherches et d'en diffuser et publier les résultats, le droit d'exprimer librement leur opinion sur l'établissement ou le système au sein duquel ils travaillent, le droit de ne pas être soumis à la censure institutionnelle et celui de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques représentatives. » Cette définition peut être complétée par une liberté d'expression dans l'espace public qui autorise les enseignants à communiquer leurs résultats de recherche et à diffuser les connaissances acquises.

253 chercheurs en exil dans 91 établissements, grâce à une forte mobilisation des pouvoirs publics et de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'année 2020 marquée par les atteintes aux libertés académiques

Aujourd'hui, des milliers d'universitaires demeurent la cible de pouvoirs autoritaires et de groupes obscurantistes. Ils sont exposés à des risques majeurs en raison du contenu de leurs recherches, de leurs opinions, de leur appartenance à une minorité, d'une orientation sexuelle ou d'un engagement politique ou citoyen. Ils sont persécutés et parfois assassinés. Leur vie et celle de leur famille sont en danger et leur capacité à poursuivre leurs travaux est entravée.

Alors que les États et les universités partout dans le monde se sont depuis longtemps engagés à respecter les libertés académiques, les chercheurs restent sous pression dans de nombreux pays (voir la carte p. 44-45). Les chiffres 2020 de l'Academic Freedom Index du Global Public Policy Institute (GPPi) révèlent ainsi que près de 80 % de la population mondiale vit dans des zones où les libertés académiques font l'objet de restrictions.

De nombreux travaux scientifiques mettent en évidence des pressions politiques et économiques de plus en plus fréquentes sur les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche. Celles-ci limitent les libertés académiques et l'autonomie des universitaires - nuisant ainsi à la qualité de leur travaux. Cette dépendance économique peut également impacter les programmes d'enseignement et de recherche.

Afin de garantir l'autonomie des universitaires vis-à-vis de tout pouvoir religieux, politique comme économique, les libertés académiques doivent être respectées, protégées et garanties.

La pandémie de Covid-19 a également fait naître de nouvelles menaces sur les libertés académiques. Le développement de l'enseignement et les recherches à distance, ainsi que de la collaboration en ligne, ont accru les possibilités de surveillance. Ce contexte a pu renforcer les sanctions, les restrictions, l'auto-censure et l'isolation des chercheurs, comme le montre l'index du GPPi.

Des signaux positifs

L'année 2020 a également été marquée par plusieurs prises de position fortes en faveur du renforcement des libertés académiques et de la protection des chercheurs en danger. Le 20 octobre 2020, les ministres

« Les sciences, sciences exactes, sciences du vivant, sciences humaines et sociales, peuvent constituer une réponse à l'obscurantisme. Encourager leur développement est l'un des signes les plus forts de sociétés confiantes dans leurs valeurs et leur avenir et ne craignant pas les esprits libres. C'est pourquoi il nous faut soutenir les universitaires menacés, les accueillir parmi nous, et contribuer ensemble à renforcer les connaissances scientifiques dont le monde a besoin. »

Extrait de la tribune publiée le 15 octobre 2016 sur LePoint.fr et signée par d'éminents chercheurs qui constitueront le comité de parrainage du programme PAUSE

européens de la Recherche ont adopté la Déclaration de Bonn sur la liberté de la recherche scientifique. Ce texte engage les 27 États membres de l'UE à mettre en place un système européen de surveillance des libertés académiques et de protection de la recherche contre toute intervention politique.

Depuis 2019, l'élargissement des missions de PAUSE au plaidoyer vient concrétiser une volonté de prendre la parole, de mobiliser les énergies et d'influer dans le débat public sur la question des libertés académiques. Ces derniers mois, de nombreuses initiatives, auxquelles le programme PAUSE s'est associé, ont permis de rassembler les initiatives internationales impliquées dans la protection des chercheurs en danger (lire p. 48-49). Nous nous en félicitons et poursuivons nos efforts en faveur des libertés académiques. La mobilisation continue.

« Plus que jamais, il nous faut collectivement faire acte de résistance, défendre la liberté académique partout où elle est attaquée, protéger les créateurs et les transmetteurs de savoirs et de culture contre toutes les censures et les violences morales, physiques ou symboliques. Telle est la vocation de PAUSE et de sa mission de plaidoyer. »



Amaryllis Quezada, responsable de la communication et du plaidoyer du programme PAUSE

Iran : l'avenir incertain des prisonniers scientifiques

Le 24 décembre 2019, l'anthropologue franco-iranienne Fariba Adelkhah et l'universitaire australienne Kylie Moore-Gilbert cosignaient une lettre depuis la prison à Téhéran où elles étaient détenues. Injustement accusées d'espionnage, elles étaient emprisonnées respectivement depuis juin 2019 et septembre 2018. Dans ce courrier, elles annonçaient entamer une grève de la faim pour obtenir leur libération immédiate, mais également *« justice pour les innombrables hommes et femmes qui endurent le même traitement que le nôtre, voire pire, et qui ont été emprisonnés en Iran alors qu'ils n'ont commis aucun crime »*.

Si Kylie Moore-Gilbert et Fariba Adelkhah (ainsi que son collègue et compagnon Roland Marchal) ont été relâchés en 2020, Fariba Adelkhah reste aujourd'hui assignée à résidence à Téhéran sous le contrôle d'un bracelet électronique. Le cas de ces trois prisonniers scientifiques est loin d'être isolé. On estime à une dizaine ou une quinzaine le nombre d'universitaires occidentaux détenus sur une base arbitraire en Iran. C'est notamment le cas d'Ahmadreza Djalali, spécialiste irano-suédois de la médecine de catastrophe, arrêté et accusé d'espionnage en 2016 et qui reste aujourd'hui détenu et sous la menace d'une exécution.

Les libertés académiques dans le monde en 2020

Inde

5 janvier 2020

Une cinquantaine d'assailants nationalistes attaquent des professeurs et étudiants de l'université Jawaharlal-Nehru à New Delhi faisant plus de 30 blessés.

Irak

8 et 28 janvier, 6 juillet 2020

Les universitaires irakiniens Mohammed Hussein Alwan et Hisham al-Hashemi sont assassinés et l'historien Ibrahim Saeed Al-Baidhani est victime d'une tentative d'assassinat.

Brésil

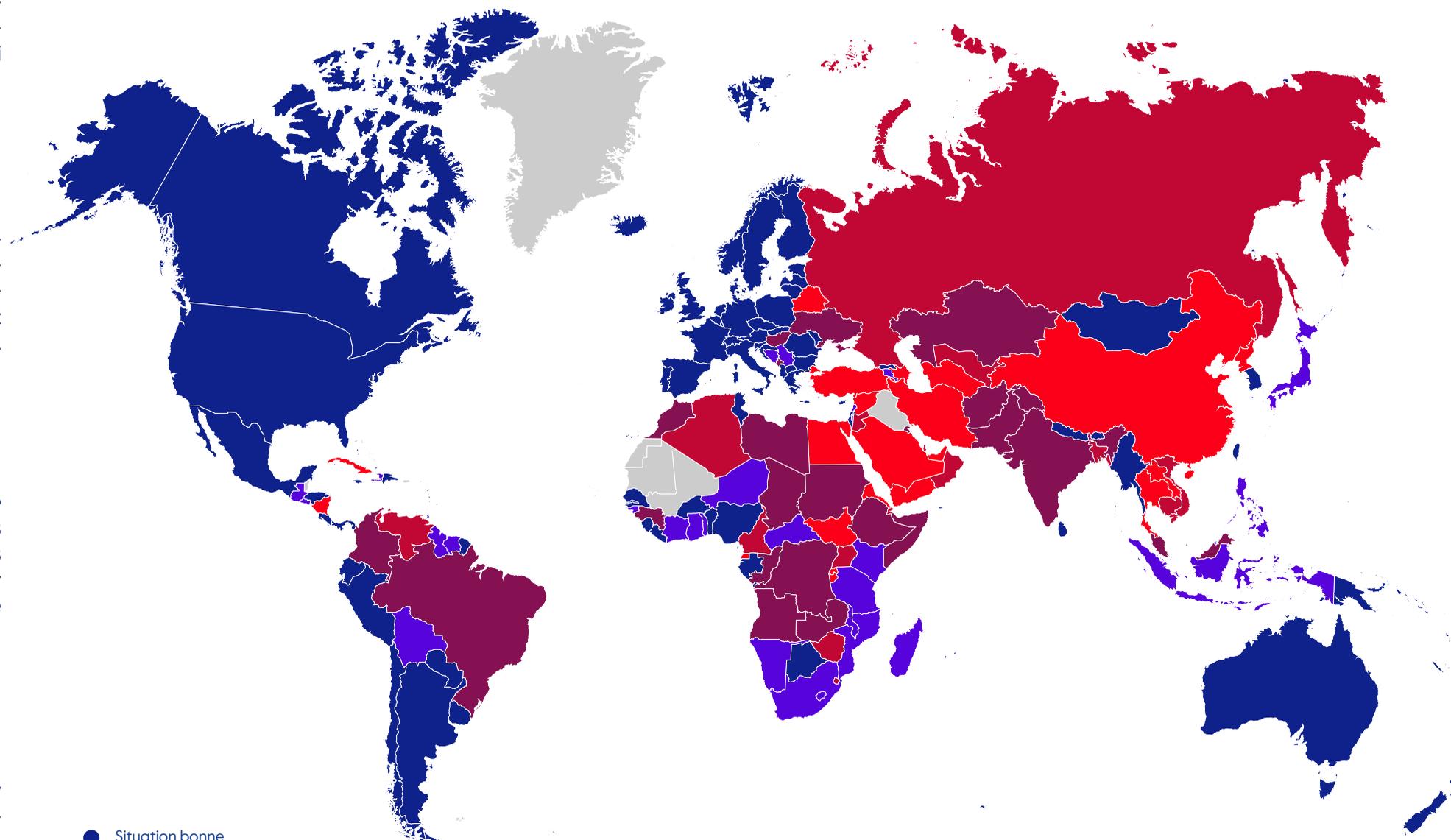
7 février 2020

Une tribune, publiée dans *The Guardian*, est signée par plus de 2 000 artistes et intellectuels brésiliens et internationaux pour dénoncer les menaces sur la liberté de penser et de s'exprimer.

Ghana

20 février 2020

Le ministre de l'Éducation Matthew Opoku Prempeh soumet au Parlement une nouvelle version du projet de loi sur l'université publique. Celui-ci contient de nombreux articles qui menacent l'autonomie des universités et les libertés académiques.



- Situation bonne
- Situation plutôt bonne
- Situation problématique
- Situation difficile
- Situation très difficile
- Données insuffisantes

Cette carte a été réalisée à partir des données 2020 de l'Academic Freedom Index du GPPi

Yémen

1^{er} juillet 2020

Une école d'ingénieurs est la cible de bombardements aériens à Sanaa. D'après le Yemen Data Project, plus d'une centaine de raids aériens ont visé des universités et des établissements d'enseignement supérieur depuis mars 2015.

Afghanistan

2 novembre 2020

Une attaque terroriste contre l'université de Kaboul, revendiquée par l'État islamique, fait 35 morts et 50 blessés, dont une majorité d'étudiants.

Turquie

17 avril 2020

Des amendements à la loi sur l'éducation supérieure facilitent la prise de sanctions disciplinaires et l'expulsion des personnels des universités. En Turquie, 6 081 universitaires ont été limogés depuis le coup d'État raté de 2016.

Chine

20 juin 2020

Liang Yanping, professeure de littérature de l'université du Hubei, se voit notifier une interdiction d'enseigner en représailles de son activité sur les réseaux sociaux.



Afrique de l'Ouest : une situation contrastée pour les chercheurs

Lauréats du programme PAUSE, les chercheurs Zakiyatou Oualett Halatine et JPG* ont vu leur vie et leur situation professionnelle basculer du jour au lendemain. Invités à s'exprimer sur l'état des libertés académiques en Afrique de l'Ouest à l'occasion du Forum InSPIREurope organisé le 26 avril 2021, ils partagent leur perspective sur le sujet.

Quel contexte vous a amenés à quitter votre pays ?

Zakiyatou Oualett Halatine : Le 1^{er} février 2012, la société d'études, de recherche et de formation que je dirigeais, mon domicile et celui de mes enfants ont été attaqués, saccagés et pillés. Un travail de trente ans a été balayé en trois heures. Par la suite, j'ai voulu dénoncer ces exactions et je me suis impliquée dans une association de victimes. Mon passeport n'a plus été renouvelé par les autorités de mon pays. Je me suis résolue à l'exil car j'étais vraiment menacée.

JPG : Alors que j'étais en France, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs manifestations contre le gouvernement togolais devant l'ambassade du Togo à Paris. Quand j'ai voulu rentrer au Togo en décembre 2018, j'ai appris que deux avis de recherche avaient été lancés à mon encontre.

En quoi votre histoire personnelle illustre la situation des libertés académiques en Afrique ?

JPG : J'étais à des milliers de kilomètres quand j'ai pris conscience que je ne pourrais plus rentrer au Togo. Le pouvoir politique peut avoir une influence sérieuse, même si on est éloigné de son pays. Au Togo, dès qu'un chercheur est identifié comme un militant de l'opposition, ses libertés académiques sont immédiatement en danger.

Z. O. H. : Jamais je n'aurais imaginé que je serais un jour en exil. Un jour, vous êtes libre de vos réflexions et de vos mouvements ; le lendemain, vous êtes en danger. Il faut que les États réfléchissent aux conséquences de ces exils : c'est une véritable perte pour le pays sur le domaine de recherche concerné.

Quelle est la situation aujourd'hui pour les chercheurs en Afrique de l'Ouest ?

Z. O. H. : Les choses ont évolué positivement depuis les années 1990, avec une recodification des textes parlementaires en faveur des libertés académiques, une organisation et une syndication des chercheurs au sein des organisations d'enseignants.

Au Mali, l'État a mis en place un fonds très modeste pour appuyer les chercheurs. Des problèmes de financement de la recherche demeurent : en 2006, on ne comptait que 35 travaux de recherche dans le pays, contre 250 aujourd'hui. Ce chiffre reste cependant réduit pour un territoire de la taille du Mali. Le nombre de chercheurs pour un million d'habitants reste très bas et beaucoup d'universitaires sont en dehors du pays.

Les chercheurs rencontrent également des ennuis administratifs, des problèmes de harcèlement, de changement de poste arbitraire, etc.

JPG : avant les années 90, les atteintes aux libertés académiques étaient visibles. Aujourd'hui, c'est plus subtil. Est-ce que nos collègues en Afrique de l'Ouest sont conscients que leur liberté académique est en danger ? Ce qui est certain, c'est qu'il y a beaucoup d'autocensure, les chercheurs ont peur d'écrire certaines choses. La montée de groupes fondamentalistes, comme Boko Haram au Sahel, est également préoccupante. Comment protéger les chercheurs qui travaillent sur le sujet ?

* Pour des raisons de sécurité, ce chercheur préfère garder l'anonymat.

Zakiyatou Oualett Halatine

D'origine touareg, Zakiyatou Oualett est diplômée en ingénierie civile de l'Institut polytechnique de Kiev en Ukraine. Elle a été ministre du Tourisme et de l'Artisanat au Mali et a travaillé comme fonctionnaire pour des organisations des Nations Unies (PNUD, Onudi). Elle a développé une méthode pédagogique innovante et fondé sa propre école, la SERIM, qui a permis de former des centaines de personnes. Après avoir été lauréate d'une bourse Scholars at Risk de l'université de Tromsø en Norvège, elle a rejoint l'Institut des mondes africains de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et le programme PAUSE en 2019.

JPG

Né au Togo, JPG est titulaire d'un doctorat en histoire politique africaine. Accueilli par le programme PAUSE depuis 2020, il travaille actuellement comme chercheur postdoctoral au laboratoire Pléiade de l'université Sorbonne Paris Nord. Ses recherches actuelles se concentrent sur la relation entre les successions familiales et le pouvoir politique en Afrique. Il s'intéresse aussi aujourd'hui tout particulièrement à la question des libertés académiques et des droits humains en Afrique de l'Ouest.

Les actions de plaidoyer

Le programme PAUSE s'implique dans des initiatives concrètes pour renforcer les libertés académiques et soutenir les universitaires en danger.

> InSPIREurope : un rapport sur les initiatives européennes en faveur des chercheurs en danger

Réalisé dans le cadre du consortium InSPIREurope et coordonné par l'European University Association, le rapport *Researchers at Risk : Mapping Europe's Response* dresse un état des lieux des programmes et initiatives accessibles aux chercheurs en danger en Europe. Rédigé en coordination avec l'ensemble des acteurs d'InSPIREurope, dont le programme PAUSE, il met également en lumière des opportunités à saisir pour renforcer ce soutien à l'avenir. En effet, lors des dernières décennies, le nombre de chercheurs menacés ayant sollicité des organisations pour bénéficier d'un soutien a très largement dépassé les capacités d'accueil et de financement des structures européennes.

> Un comité pour coordonner les actions de plaidoyer en Europe

Le programme PAUSE a participé en 2020 à la création d'un comité européen de défense des libertés académiques. Constitué sous l'impulsion de Scholars at Risk Europe, celui-ci vise à renforcer, coordonner et soutenir les actions de plaidoyer en Europe.

Ce comité rassemble plus d'une vingtaine d'acteurs européens, incluant des représentants d'institutions de défense des droits de l'homme et des libertés académiques, des universités, des associations et des réseaux de l'enseignement supérieur. Ces derniers proviennent de plus d'une quinzaine de pays, dont le Royaume-Uni, la Norvège, l'Autriche, l'Allemagne, la Finlande, la Suisse, la Suède et l'Italie.

> Un réseau international de défense des libertés académiques

The World Academy of Science (TWAS), l'InterAcademy Partnership (IAP) et l'International Science Council (ISC) ont lancé un groupe de travail en octobre

2020 pour réunir des acteurs de la recherche et des organisations engagées pour promouvoir les libertés académiques du monde entier.

Cette initiative, à laquelle PAUSE participe, a pour objectif de poser les bases de la création d'une coalition internationale, avec une attention particulière donnée à l'implication des pays du Sud. Elle vise également à construire des actions de plaidoyer pour rassembler scientifiques, institutions publiques et organisations internationales afin de répondre aux besoins des chercheurs en exil. Cette coalition ambitionne de renforcer la coopération, de partager des bonnes pratiques et d'identifier collectivement de nouveaux moyens de soutenir les scientifiques. Ce réseau, qui s'appuie également sur l'expertise et le partage d'expérience de chercheurs en exil et réfugiés, est officiellement lancé en mars 2021.

> PAUSE collabore à l'édition d'un guide France pour le projet européen CARE

En 2020, le programme PAUSE a collaboré avec le projet Career Advancement for Refugee Researchers in Europe (CARE) – un consortium européen coordonné par l'Academic Cooperation Association (ACA) – pour l'édition d'un « guide pays France » à destination des chercheurs en exil. Ce document rassemble toutes les informations utiles à un scientifique en danger souhaitant poursuivre ses recherches en France. CARE se concentre sur les dix principaux pays d'accueil européens d'universitaires menacés, dont l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, la Suisse et les Pays-Bas. Dans le cadre de ce projet, un webinar dédié à l'insertion professionnelle des chercheurs réfugiés a également été organisé le 4 septembre 2020.

> Animation du séminaire « Clinique de l'Humanitaire »

D'octobre à décembre 2020, Laura Lohéac et Amaryllis Quezada, respectivement directrice exécutive et responsable de la communication et du plaidoyer du programme PAUSE, ont co-animé avec l'universitaire Pascale Laborier le séminaire « Clinique de l'Humanitaire » du département de science politique de l'Université Paris Nanterre. Au fil des séances, les étudiants ont pu découvrir les dispositifs d'accueil des chercheurs en danger. Ils ont également exploré les risques encourus par les chercheurs, via des rencontres avec des scientifiques en exil ainsi que des spécialistes et des organisations de défense des libertés académiques. Ils ont aussi élaboré des fiches sur la situation des libertés académiques dans les pays d'origine des candidats. Ce travail a contribué à nourrir le processus d'évaluation des dossiers à l'occasion du dernier appel à candidatures de l'année de PAUSE.





Ouverture Perspectives Avenir



Chapitre 4

Une ouverture aux artistes désormais concrétisée p. 52

Entretien avec Stéphane Sauzedde,
co-président de l'ANdÉA et directeur général
de l'École supérieure d'art d'Annecy Alpes p. 54

L'atelier des artistes en exil,
un partenariat clé p. 56

Rencontre avec May Murad et Mass Bass,
deux artistes lauréats PAUSE p. 57

Nos nouvelles perspectives :
le lancement du réseau Alumni p. 59

Une ouverture aux artistes désormais concrétisée

PAUSE est né de la mobilisation de la communauté scientifique face à la recrudescence des menaces dont sont victimes les chercheurs dans certaines régions du monde. Depuis 2021, le programme a pu concrétiser l'accueil d'artistes dans les écoles d'art, conformément à l'objectif qu'il s'était donné dès 2017, avec le soutien du ministère de la Culture.

« La science et l'art se nourrissent l'un l'autre pour repousser les limites de la pensée et de l'imagination et, ce faisant, ouvrent le champ des possibles. Ils nous aident aussi à dépasser nos différences, qu'elles soient linguistiques, culturelles, religieuses, pour nous rassembler autour des valeurs, expériences et connaissances universelles », déclarait Thomas Römer, administrateur du Collège de France et Président du comité de direction du programme PAUSE, lors de l'événement Sciences et Arts en Exil organisé en octobre 2019. Il réaffirmait ainsi la communauté de destins qui lie scientifiques et artistes, mais aussi l'ambition du programme PAUSE de s'ouvrir à l'accueil des artistes.

Un élargissement du programme par étapes

Depuis son lancement, en effet, PAUSE s'est élargi aux établissements sous tutelle du ministère de la Culture. « Ce qui a permis aux praticiens et théoriciens de l'art ayant une activité d'enseignement et/ou de recherche d'être éligibles au programme. Mais la mobilisation des établissements et écoles d'art restait encore à structurer », précise Laura Lohéac, directrice exécutive du programme PAUSE.

Ce processus d'ouverture connaît une accélération le 2 octobre 2019 avec l'organisation de l'événement Sciences et Arts en Exil. Celui-ci a été l'occasion de lancer un appel pour élargir le réseau des partenaires publics et privés, renforcer les liens avec les établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et impulser la participation des établissements et écoles d'art.

Premières expériences concluantes

Pour concrétiser cette ambition, le dialogue se noue alors avec Judith Depaule, cofondatrice de l'atelier des artistes en exil (aa-e, lire p. 56), et Stéphane Sauzedde, directeur de l'École supérieure d'art d'Annecy Alpes et co-président de l'ANdÉA (Association

nationale des écoles supérieures d'art et de design, lire p. 54). Leurs deux structures ont monté une expérience pilote d'accueil d'artistes en exil.

Sur la base de cette collaboration, l'établissement annécien a été en mesure de présenter deux artistes lors du premier appel à candidatures 2021 du programme PAUSE : la peintre palestinienne May Murad et le compositeur congolais Mass Bass soutenus par l'aa-e (lire p. 57-58).

Cette ouverture fait progressivement tache d'huile : lors de la deuxième session de l'année, en avril 2021, onze écoles d'art ont déposé une candidature. « Résultat d'un travail de longue haleine, cet élargissement aux artistes marque une étape importante pour le programme. Le sens de son action s'en trouve pleinement confirmé et conforté », conclut Laura Lohéac.

2 octobre 2019 – Sciences et Arts en Exil, un événement qui a marqué l'appel à la mobilisation et au plaidoyer pour l'accueil des artistes en exil. Plus de 200 personnes y ont participé.



« Parce qu'ils sont les ennemis de la pensée unique, parce qu'ils sont des esprits libres, parce qu'ils sont les gardiens de la culture, chercheurs et artistes sont les premiers visés dans les pays en proie à la guerre ou aux persécutions politiques, ethniques ou religieuses. Les accueillir, c'est un geste fraternel, mais c'est aussi un geste scientifique et artistique. C'est agir avec humanité, mais c'est aussi agir en humaniste. C'est réactiver cette communauté intellectuelle qui, à la Renaissance, ne connaissait pas de frontières, ni entre les pays, ni entre les disciplines. En secourant des chercheurs et des artistes menacés, on donne aussi asile à des connaissances, à des techniques et à des œuvres, qui, elles aussi, peuvent continuer à vivre. »

Frédérique Vidal,
ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation



Entretien avec



Stéphane Sauzedde, co-président de l'ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art et de design) et directeur général de l'École supérieure d'art d'Annecy Alpes

En quoi la question de l'accueil des artistes en exil vous mobilise ?

Stéphane Sauzedde : Tout d'abord, les mondes de l'art et de la création ont toujours été des lieux d'accueil et de circulation internationale pour les artistes. L'histoire de l'art est remplie d'œuvres créées par des artistes exilé·es. On peut donc dire que nous nous inscrivons dans cette histoire et que nos écoles tâchent d'être à la hauteur de cet héritage.

Plus concrètement, nous vivons dans un monde globalisé mis en crise par des déséquilibres politiques, environnementaux, humains, sociaux... Dans ce contexte, beaucoup de ce que l'on appelle communément « relations internationales » pose problème. Il nous faut donc inventer de nouvelles façons de nous connecter avec les autres bouts du monde. Il faut que les étudiant·es que nous formons dans nos écoles supérieures d'art et design, mais aussi les équipes d'enseignant·es et chercheur·es, d'artistes, de designers, etc., tissent de nouvelles relations au monde. Et il se trouve que les artistes en exil sont percutés de plein fouet par toutes ces crises contemporaines : ce sont donc des passeur·ses, des compagnes et des compagnons pour inventer ces nouveaux rapports au monde. Viser un horizon pacifiste,

alors même que notre monde est structuré par le conflit et le brutalisme (comme le dit Achille Mbembe).

Concrètement, quelles actions avez-vous mises en place ?

S. S. : Nous avons rencontré l'équipe PAUSE au lancement du programme. Nous étions très intéressés par leur démarche, mais les conditions n'étaient pas encore réunies pour son élargissement aux écoles supérieures d'art. Il faut dire que l'accueil d'un artiste requiert l'organisation d'un dispositif complet comprenant un logement, une rémunération, l'intégration de l'artiste dans l'offre pédagogique mais aussi la mise à disposition d'un espace de travail pour pouvoir poursuivre les créations. Cette approche globale, nous avons pu l'expérimenter quand nous avons récemment accueilli pendant trois mois d'abord l'artiste syrienne Afia Rezk, puis le chorégraphe congolais Daouda Nganga, grâce

« Il nous faut inventer de nouvelles façons de nous connecter avec les autres bouts du monde. »

« Les écoles supérieures d'art vont désormais être des lieux d'accueil au même titre que les autres établissements d'enseignement supérieur. Nous savons dorénavant comment faire, en garantissant les conditions spécifiques de la création et de sa transmission. »

à notre collaboration avec Judith Depaule et l'atelier des artistes en exil. Cette expérience pilote nous a alors permis de nourrir les échanges avec l'équipe PAUSE pour ensuite franchir une étape supplémentaire et présenter deux artistes lors de leur premier appel à candidatures 2021 : May Murad et Mass Bass. Nous sommes très heureux de les accueillir depuis ce mois d'avril et de faire bénéficier nos étudiants de leurs approches singulières. May Murad dans le monde des arts visuels (dessin, peinture, images numériques...), Mass Bass par ses créations qui mêlent les apports de la musique traditionnelle congolaise, de la pop, du rap et ses recherches sur le traitement du signal sonore.

Que vous apporte le programme PAUSE dans cette démarche ?

S. S. : Tout d'abord, un vrai soutien financier. Ce qui est loin d'être anodin car les écoles supérieures d'art sont des établissements autonomes avec de fortes contraintes économiques. PAUSE va donc

nous permettre de pérenniser notre expérimentation en élargissant notre capacité d'accueil (passer à deux artistes durant sept mois, au lieu d'un artiste pour trois mois). Le programme nous apporte également toute l'ingénierie nécessaire à l'accompagnement global des artistes. Sans oublier sa dimension symbolique très forte, de reconnaissance nationale, portée par l'image du Collège de France. On se sent participer à quelque chose de plus grand que nous, à quelque chose comme l'amitié et la solidarité entre les peuples à laquelle on croit, normalement, quand on s'engage à travailler dans un service public.

Comment voyez-vous la suite ?

S. S. : Au niveau de l'école, le programme PAUSE arrive dans un établissement qui s'est déjà acculturé au fait de travailler avec des artistes en exil. Ce qui nous rend confiants sur la facilité avec laquelle les connexions pourront se faire avec les étudiant·es et les autres enseignant·es pour créer des dynamiques pédagogiques et créatives. Au niveau national, en m'appuyant sur notre première expérimentation ici à Annecy et notre collaboration avec l'atelier des artistes en exil, j'ai pu présenter aux 44 directrices et directeurs des écoles supérieures d'art et design de France le dispositif PAUSE et son accompagnement administratif, technique et financier. Le résultat est là : onze d'entre elles ont présenté des artistes lors du 2^e appel à candidatures 2021. Les écoles supérieures d'art et design vont désormais être des lieux d'accueil au même titre que les autres établissements d'enseignement supérieur. Nous savons dorénavant comment faire, en garantissant les conditions spécifiques de la création et de sa transmission.

L'atelier des artistes en exil, un partenaire clé

Fondé en 2017 par Judith Depaule et Ariel Cypel, l'atelier des artistes en exil (aa-e) est une structure unique en France qui a pour mission d'identifier des artistes en exil de toutes origines, toutes disciplines confondues (arts de la scène, arts plastiques, audiovisuel, arts appliqués...). Il les accompagne dans leurs besoins administratifs et artistiques, leur offre des espaces de travail et les met en relation avec des professionnels. Il organise notamment le festival itinérant pluridisciplinaire Visions d'exil. Cet événement rassemble des œuvres d'artistes en exil et d'autres créateurs traversés par la question de l'exil. En quatre ans, la structure a accompagné près de 350 artistes.

Membre associé de l'ANdÉA, l'atelier des artistes en exil a monté, en septembre 2020, une expérience pilote d'accueil au sein de l'École supérieure d'art Annecy Alpes. Cette expérimentation a préfiguré le dispositif PAUSE mis en place à partir de 2021 d'accueil d'artistes repérés et sélectionnés par l'atelier.

« Depuis la création de l'atelier des artistes en exil il y a quatre ans, on constate que le regard change sur l'accueil des artistes en exil. Notamment le regard du monde associatif, institutionnel et professionnel qui comprend désormais que les artistes ont besoin d'un accompagnement spécifique. Tout d'abord pour poursuivre leur pratique artistique car les modèles culturels, les financements et les réseaux de partenaires ne sont pas les mêmes que dans leur pays d'origine. Il faut donc quelqu'un pour éclairer leur chemin. Mais aussi pour les soutenir dans leur parcours d'exilé, si compliqué, ne serait-ce que pour les démarches administratives, mais aussi pour être à leurs côtés et les aider à dépasser leurs traumatismes. Changer les regards sur cet accompagnement est une clé pour perpétuer leurs pratiques artistiques et développer la transmission de leurs savoirs. Dans cette perspective, la mobilisation du programme PAUSE et des écoles d'art est une belle victoire. »

Judith Depaule, co-fondatrice
de l'atelier des artistes en exil



Rencontre avec



May Murad, peintre originaire de la bande de Gaza, lauréate PAUSE 2021 accueillie par l'École supérieure d'art d'Annecy Alpes (ESAAA)

D'où venez-vous ?

May Murad : Je suis née en 1984 à Gaza, arrivée en France en décembre 2018 pour une résidence artistique à la Cité internationale des arts, avec le soutien de la Welfare Association. J'ai obtenu l'asile en France car je n'avais pas d'autre solution. Réussir à sortir de Gaza relevait presque du miracle. C'est la plus grande prison du monde. J'y ai vécu trois guerres. Nous y vivons comme des zombies dans un siège injuste que nous subissons depuis 2007. Il n'y avait pas d'options de vie, mais plutôt des options de mort. Bien évidemment, c'est encore pire lorsqu'on est une femme et qu'on vit dans une société conservatrice.

Pouvez-vous nous présenter votre pratique artistique ?

M. M. : Je dessine le corps des femmes, que je considère comme faisant partie intégrante de la nature. Quand je peignais, mes tableaux étaient montrés du doigt, accusés d'obscénité, de blasphème. J'ai souvent dû les cacher. Je me sentais complètement impuissante, déprimée et j'ai décidé de nombreuses fois d'arrêter ! Il est parfois nécessaire de reculer pour mieux avancer et l'isolement permet de mieux ressentir les choses, mais il fallait aussi vivre, toucher, parler, rencontrer et

voir ! Or tout ceci est impossible à Gaza. Et puis, on ne vit pas de son art dans un pays en guerre, les gens doivent se nourrir, se protéger, tenter de travailler. Alors, j'ai commencé à créer un nouveau projet de vie. J'ai voulu réussir à vivre de mon art pour pouvoir partager tout ce que j'avais en moi, voyager pour le montrer, toucher peut-être d'autres personnes qui se reconnaissent dans ces sentiments, qui ont besoin de savoir, de questionner, de comprendre.

Que va vous apporter le programme PAUSE et votre accueil au sein de l'ESAAA ?

M. M. : D'abord, cela me donne une stabilité financière pour avancer dans le développement de mes projets artistiques et dans mes expériences personnelles. D'autant que j'ai vraiment l'impression d'être dans l'antichambre du paradis. Annecy est une ville magique ! Toute l'équipe étant très accueillante, je me suis sentie tout de suite à l'aise. Il est aussi très important pour moi de faire connaissance avec la communauté scolaire. J'aimerais d'ailleurs créer un dialogue avec les différentes générations pour savoir ce que les gens, et en particulier les jeunes, pensent de mon travail. C'est essentiel car la jeunesse est le futur, l'espoir. C'est elle qui façonnera le monde de demain.



Rencontre avec



Bintsamu Massamba Mass, dit « Mass Bass » ou « Chancel », musicien originaire de la République démocratique du Congo, lauréat PAUSE 2021 accueilli par l'École supérieure d'art d'Annecy Alpes (ESAAA)

Pourquoi avez-vous été contraint de quitter votre pays ?

Bintsamu Massamba Mass : À Kinshasa, j'étais musicien, arrangeur, consultant en technique du son... Je travaillais avec de grands artistes. Notamment le rappeur Lexxus Legal, pour lequel je composais et j'avais en charge la direction artistique. Nous étions très engagés car nous voulions dire tout haut ce que les autres pensent, mais ont peur d'exprimer. Nous étions la voix des sans voix. Nous avions aussi la volonté de diffuser nos messages plus largement, dans notre pays mais aussi à l'extérieur. C'est à partir de ce moment que les ennuis ont commencé avec le gouvernement. Nous avons tous été obligés de fuir, sauf le leader, Alex Dende, qui s'est lancé en politique.

Comment s'est déroulé votre parcours d'exil ?

B. M. M. : J'ai quitté mon pays en 2015. J'avais tellement peur des représailles du gouvernement, qu'après être arrivé en France, j'ai tout de suite fui en Suède. J'y suis resté deux ans. Mais comme j'ai été « dubliné », j'ai dû revenir en France. Que ce soit en Suède ou en France, je n'avais qu'une motivation : continuer ma musique. Être en studio, créer, composer, c'est ce qui me

permet vraiment d'être moi. En Suède, j'ai fait des petits boulots qui m'ont permis de réunir le matériel pour monter mon propre studio. En France, j'ai aussi tout de suite fait des concerts et des tournées avec des groupes. Mais, malheureusement, je suis confronté à un obstacle : je n'ai pas encore le statut de réfugié. Je pense que PAUSE sera certainement un soutien dans cette démarche.

Que vous apportent PAUSE et l'accueil de l'ESAAA ?

B. M. M. : D'un point de vue artistique, c'est une vraie chance. Je suis logé, j'ai une bourse ; je vais donc pouvoir me concentrer uniquement sur ma musique. C'est inestimable. D'autant que je peux avoir à disposition tout le matériel nécessaire pour créer. Depuis que je suis en exil, c'est l'un de mes principaux problèmes. Là, je vais notamment pouvoir finaliser sereinement mon spectacle « Nzela », qui signifie « le chemin » et qui parle des exilés obligés de passer par la Méditerranée. Je compte bien aussi monter d'autres projets, avec les enseignants de l'école ou les élèves. Grâce à PAUSE et à l'ESAAA, je vais pouvoir prouver vraiment que je suis un artiste et continuer à diffuser mon engagement. Dans mes projets d'avenir, j'aimerais aussi mettre en place mon studio « Dimension 7 » en France et créer une entreprise d'événementiel.

Et demain ? Nos nouvelles perspectives

› Lancement du réseau Alumni

Alors que la « distanciation sociale » a envahi le quotidien de tous depuis début 2020, le programme PAUSE a plus que jamais voulu resserrer ses liens avec les chercheurs et chercheuses accueillis depuis quatre ans et ainsi les fédérer autour d'une même communauté. Telle est l'ambition du réseau « Alumni » lancé le 18 janvier 2021.

Son objectif : permettre aux scientifiques et artistes de tous horizons, de toutes disciplines, qui ont été accompagnés par le programme, de participer à des événements et des rencontres PAUSE, d'échanger avec d'autres lauréats en exil, de développer un lien social et de partager des conseils, expériences et bonnes pratiques en matière d'insertion professionnelle.

Cette initiative n'aurait pas pu voir le jour sans l'engagement et l'enthousiasme d'une dizaine d'anciens lauréats qui se sont portés volontaires pour animer ce réseau et faire bénéficier les nouvelles promotions de chercheurs en exil de leur expérience.

« Le réseau Alumni PAUSE se fonde sur le principe de l'échange de connaissances et d'expertises entre lauréats. Il prend la forme d'un mentorat autour des valeurs communes de solidarité, de transmission et de bienveillance. Ce projet est le fruit d'un engagement collectif visant à impulser une nouvelle dynamique destinée à favoriser l'insertion professionnelle des chercheurs et chercheuses dans l'espoir d'un avenir meilleur. »



Sami Youssef, ex-lauréat du programme PAUSE et l'un des membres fondateurs du réseau Alumni

Sous l'égide de

Fondation
de
France



Le programme PAUSE fonctionne grâce à des fonds publics mais aussi grâce à des partenariats publics et privés. Un fonds de souscription a été ouvert à la Fondation de France pour soutenir financièrement les actions du programme PAUSE. Il est possible de faire un don directement en ligne : <https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation/fonds-du-programme-daide-laccueil-enurgence-des-scientifiques-en-exil>

PAUSE

PROGRAMME NATIONAL D'ACCUEIL EN
URGENCE DES SCIENTIFIQUES EN EXIL

pause.college-de-france.fr

Programme PAUSE - II place Marcelin-Berthelot - 75231 Paris cedex 5

Tél. : (33) 1 44 27 18 63 - E-mail : pause@college-de-france.fr

Twitter : @Programme_PAUSE



COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —

